



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-six**  
**Le Vingt Mars à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal  
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

**Madame CHERVIN Stéphanie, Maire**

Étaient présents :

**Mme. CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN. M. BOUCHET.  
Mme MERLE. M. BODIN. M. GANTHER. Mme GRIMAUD.  
M. CHERVIER. M. FUMOUX. Mme ROMEUF. M. BOUTONNAT.  
Mme AUGIER. Mme. BONNEFOY. Mme BOURDUCHE.  
M. COUPERIER. Mme. COURSOL. Mme CHAPON-ROLLAT.  
M. MERCIER, M. HOARAU. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

### Excusés :

- M. TERRENOIRE, pouvoir à Mme CHERVIN,
- Mme. RAQUIN, pouvoir à Mme CHAPON-ROLLAT.

**Monsieur Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.**

**OBJET :**  
**DÉLÉGATION DE**  
**REPRÉSENTATION ET**  
**DE SIGNATURE**  
**AUPRÈS DES**  
**ORGANISMES**  
**SOCIAUX.**

Madame le Maire propose au Conseil la candidature de Madame COURSOL Sylvie pour représenter la commune auprès du bailleur social Auvergne Habitat,

et sa propre candidature pour les deux autres bailleurs : Allier Habitat et Évoléa.

Il s'agira d'interagir avec ces trois organismes, de participer aux commissions l'attribution des logements et de prendre part aux votes.

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente, décide à l'unanimité de nommer :

Madame COURSOL Sylvie, déléguée pour le bailleur social Auvergne Habitat et

Madame CHERVIN Stéphanie, déléguée de la commune auprès d'Allier Habitat et Évoléa.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Stéphanie CHERVIN,  
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le  
1- 9 AVR. 2026

Publié  
le : 23 MARS 2026  
Accusé de réception de la télétransmission  
le :

Le Maire,

